



Distr. : LIMITEE

UNEP(DEPI)/CAR WG 42/INF.29

Janvier 2021

Original : ANGLAIS

Neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux aires et aux espèces spécialement protégées (SPAW) de la Grande Région Caraïbe.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS (PAMM) DANS LES CARAÏBES : UNE ANALYSE TECHNIQUE

ÉLÉMENTS MAJEURS ET RECOMMANDATIONS

Interreg
Caraïbes
Fonds européen de développement régional



UNION EUROPÉENNE

CARI'MAM



TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	4
2. METHODOLOGIE.....	5
3. RESULTATS ET DISCUSSION.....	6
3.1 ÉVALUATION PAR PAYS.....	6
3.2 RÉSUMÉ DES ACTIONS DÉPLOYÉES PAR LE SPAW POUR METTRE EN ŒUVRE LE PAMM DE 2008.....	8
3.3 LES MENACES ET BESOINS.....	10
3.3.1 <i>Interaction avec l'industrie de la pêche.....</i>	<i>10</i>
3.3.2 <i>Dégradation de l'habitat et développement côtier.....</i>	<i>11</i>
3.3.3 <i>Pollution et santé des mammifères marins.....</i>	<i>11</i>
3.3.4 <i>Zones protégées et autres régimes de gestion.....</i>	<i>11</i>
3.3.5 <i>Programmes de recherche.....</i>	<i>11</i>
3.3.6 <i>Observation commerciale des mammifères marins et activités associées.....</i>	<i>12</i>
3.3.7 <i>Echouage de mammifères marins.....</i>	<i>12</i>
3.3.8 <i>Mammifères marins en captivité.....</i>	<i>12</i>
3.3.9 <i>Perturbations acoustiques et bruit sous-marin.....</i>	<i>13</i>
3.3.10 <i>Collisions entre les mammifères marins et les navires.....</i>	<i>13</i>
3.3.11 <i>Changement climatique.....</i>	<i>13</i>
4. RECOMMANDATIONS : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR PRIORISER LES MESURES DU PAMM A METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL.....	14
5. CONCLUSION 17.....	19

ACRONYMES

AMP	Aire Marine Protégée
CaMPaM	Caribbean Marine Protected Area Management Network
CAR	Centre d'Activité Régional
CARI'MAM	Caribbean Marine Mammal Preservation Network
Carib-Coast	Caribbean network for prevention of coastal risks arising with climate change
CBI	Convention Baleinière Internationale
CEP	Programme pour l'Environnement des Caraïbes
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLME+	Caribbean and North Brazil Shelf Large Marine Ecosystems Project
COP	Conférence des parties
CRFM	Caribbean Regional Fisheries Mechanism
CSN	Caribbean Stranding Network
DCP	Dispositif de concentration de poissons
ECMMAN	Eastern Caribbean Marine Managed Areas Network
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculteur
GCFI	Gulf and Caribbean Fisheries Institute
GRC	Grande Région Caraïbe
LBS	Protocole relatif à la pollution provenant de sources et activités situées à terre
OMI	Organisation Maritime Internationale
ONG	Organisation non Gouvernementale
PAMM	Plan d'action Mammifères Marins
RAR	Réseau d'Activité Régional
SPAW	Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées
STAC	Comité consultatif Scientifique et Technique du protocole SPAW
UICN	Union internationale pour la Conservation de la Nature
UNEP	Programme pour l'Environnement des Nations Unies
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS (PAMM) DANS LES CARAÏBES : UNE ANALYSE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ELEMENTS MAJEURS ET RECOMMANDATIONS

Ce document n'est pas un résumé exécutif ou exclusif du document « Mise en œuvre du plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la grande Caraïbe : une analyse scientifique et technique ». Ce document propose une synthèse analytique à visée opérationnelle visant à mettre en évidence les principales informations et recommandations qui découlent de ce rapport mais également d'autres travaux réalisés dans le cadre du programme de travail SPAW.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1. La région Caraïbes accueille une grande diversité de mammifères marins, avec plus de 35 espèces actuellement recensées ([liste exhaustive](#)). Certaines de ces espèces sont inscrites sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En effet, actuellement, sept espèces de mammifères marins de la grande région Caraïbe (GRC) ont été classées comme étant en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables, deux sont presque menacées, et au moins huit sont considérées comme des espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes.

2. Les mammifères marins occupent également une place unique dans la psyché collective et l'économie de la GRC. Les eaux chaudes des Caraïbes sont le lieu de reproduction et de mise bas de certaines espèces de mammifères marins. Elles sont aussi le lieu de résidence de nombreuses espèces et populations de mammifères marins. La plupart des espèces de mammifères marins sont très mobiles et constituent donc un patrimoine naturel partagé entre toutes les parties contractantes du protocole SPAW. Toutes les espèces de mammifères marins sont protégées par le protocole SPAW (protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées), c'est-à-dire qu'elles figurent toutes actuellement sur la liste de l'annexe II du protocole.

3. Voilà pourquoi, un plan d'action pour les mammifères marins (PAMM ; PNUE, 2008)¹ a été rédigé et adopté par les parties au protocole SPAW en 2008. Ce plan d'action était destiné à guider et à inspirer les plans nationaux de rétablissement des espèces dans le cadre d'une coopération régionale visant à protéger les mammifères marins et leurs habitats dans la GRC. En novembre 2019, le CAR SPAW a chargé la Fondation Lightkeepers de réaliser une analyse scientifique et technique évaluant la mise en œuvre du PAMM depuis son adoption en 2008. Ce travail a consisté en : 1) l'évaluation des actions menées par les pays pour répondre aux 11 catégories de menaces identifiées dans le PAMM initial ; 2) la compilation des actions réalisées dans le cadre du plan de travail SPAW concernant la protection des mammifères marins ; 3) un examen des principales menaces pesant sur les mammifères marins dans la région ; et 4) une proposition de feuille de route pour la mise en œuvre prioritaire des mesures du PAMM aux niveaux national et régional.

4. Le présent document n'est pas un résumé, il vise à présenter les principaux résultats du document intitulé "mise en œuvre du plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans les caraïbes : une analyse scientifique et technique"² mais aussi des autres travaux initiés dans le cadre du protocole SPAW afin d'aider à prioriser les initiatives futures du Protocole SPAW. Pour faciliter la compréhension de l'important document original (plus de 150 pages), certains résultats ont été synthétisés et présentés de manière différente. Si les principales conclusions restent les mêmes, les lecteurs sont invités à se référer au document complet pour obtenir des informations plus détaillées.

¹ IIMMAP as adopted in September 2008 at COP5. UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4 (November 2008)

² SPAW-RAC. (2020). *Implementation of the Action Plan for Marine Mammals in the Wider Caribbean Region: A Scientific and Technical Analysis*. Authored by Vail, C. and Borobia, M. UN Environment, Caribbean Environment Programme, Specially Protected Areas and Wildlife Regional Activity Centre. 158 pp.

2. METHODOLOGIE

5. Les résultats de l'analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du PAMM 2008 sont basés sur la collecte, l'analyse et la synthèse de nombreuses données. Ce travail porte en effet sur les 17 pays qui sont actuellement des parties contractantes du SPAW mais aussi sur d'autres pays de la grande région Caraïbes (GRC). Les données utilisées sont issues de publications techniques et scientifiques régionales mais aussi d'entretiens réalisés avec des points focaux du protocole SPAW, des experts et d'autres organisations d'importance régional.

6. Un ensemble de 13 indicateurs a été élaboré. Ceux-ci reprennent les 11 catégories de menaces ou besoins identifiés dans le plan d'action mammifères marins SPAW de 2008, auxquels se rajoute deux indicateurs relatifs à la législation nationale et aux plans d'action nationaux.

Ces 13 indicateurs de menace ou de besoin sont les suivants :

- 1) existence d'une législation nationale relative à la conservation et/ou au bien-être des mammifères marins,
- 2) existence d'un plan d'action par espèces et/ou d'un plan d'action national pour les mammifères marins,
- 3) interactions mammifères marins et industrie de la pêche,
- 4) dégradation de l'habitat et l'aménagement du littoral,
- 5) pollution et santé des mammifères marins,
- 6) aires protégées,
- 7) recherche,
- 8) l'observation commerciale des mammifères marins et les activités qui y sont associées,
- 9) échouages,
- 10) captivité,
- 11) perturbation acoustique et le bruit sous-marin,
- 12) collisions entre les mammifères marins et les navires,
- 13) changement climatique.

7. Afin de représenter les progrès relatifs à la mise en œuvre du PAMM 2008 par les 17 parties au SPAW, chaque indicateur de menace ou de besoin a été classé dans une catégorie déterminée à partir de son niveau relatif d'intensité (faible, modérée, élevée, inconnue). Un schéma similaire a été utilisé pour représenter la réponse des pays à cette menace ou besoin (faible, modérée, élevée, inconnue). Dans le présent document et afin de fournir au lecteur un outil visuel synthétique, le code couleur suivant a été utilisé (Tableau 1) :

- rouge : menaces ou besoin qui devraient être traités en priorité (intensité élevée de la menace ou besoin + réponse faible ou inconnue du pays),
- gris : menace ou besoin pour lequel il reste à définir à la fois l'intensité et la réponse du pays (intensité de la menace ou du besoin inconnue + réponse du pays inconnue),
- vert : menaces/besoins majeurs ayant été traités par les pays (intensité de la menace ou du besoin élevée + forte réponse du pays).
- jaune : représente les autres combinaisons entre le niveau de menace et le niveau de réponse du pays. Ces combinaisons sont considérées comme nécessitant une réponse moins prioritaire que les catégories de couleur rouge, noire ou grise.

8. Limites : Il est important de noter que cette étude n'a pas pour objet de mettre en évidence l'insuffisance des efforts déployés par les pays mais plutôt d'aider à identifier les domaines qui devraient bénéficier d'une attention particulière. En outre, le manque de données régionales consolidées ou harmonisées représente en soit une limite à cette étude et à l'évaluation des progrès. Enfin, l'adéquation et l'efficacité des mesures, initiatives ou programmes examinés n'ont pas été intégrés dans l'analyse. Cette étude permet toutefois d'identifier les principales tendances et lacunes et de mettre en évidence les futures actions prioritaires.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 Évaluation par pays

9. L'évaluation par pays, réalisée dans le rapport technique, suggère que dans la grande majorité des pays, plusieurs besoins et menaces méritent une attention particulière (Tableau 1, couleur rouge), bien que certains parmi les plus importants aient été traités (tableau 1, couleur verte). Il est également important de noter que dans certains cas, les mesures mises en œuvre ont été insuffisantes pour atténuer les menaces. Par exemple, dans plusieurs pays, bien que des politiques de gestion des zones côtières aient été mises en œuvre, la dégradation de l'habitat des mammifères marins reste une menace majeure. Les résultats ont également mis en évidence les sujets préoccupants pour plusieurs pays et qui peuvent donc être considérées comme une priorité de gestion à l'échelle régionale. Ainsi il reste à fournir un important travail d'atténuation des menaces suivantes : **interaction entre les mammifères marins et l'industrie de la pêche, la pollution et les perturbations acoustiques. L'élaboration de plans d'action nationaux pour les mammifères marins ainsi que la mise en œuvre de programmes de recherche et de suivi des populations** doivent aussi être considérés comme une priorité. Enfin, deux domaines ont été jugés hautement prioritaires pour l'amélioration des connaissances : **les perturbations acoustiques et les collisions entre mammifères marins et navires.**

Tableau 1 : Progrès relatifs à la mise en œuvre du PAMM pour les 17 parties du SPAW. Evaluation des indicateurs de menaces et de besoins pour les mammifères marins et de leur prise en compte par les pays (code couleur suivant la méthodologie décrite chapitre 2).

	Besoins				Menaces								
	Existence d'une législation nationale relative à la protection des mammifères marins	Existence de plans d'action spécifique ou d'un plan national d'action MM	Recherche et suivi	Aires protégées	Interaction avec l'industrie de la pêche	Dégradation de l'habitat	Pollution	Observation commerciale des mammifères marins	Echouages	Captivité	Perturbations acoustiques	Collision avec les navires	Changement climatique
Bahamas	Vert	Rouge	Jaune			Rouge	Rouge	Jaune	Vert	Vert	Jaune	Rouge	Vert
Barbade	Rouge	Rouge	Rouge									Rouge	Vert
Belize	Vert	Vert							Vert				
Colombie	Jaune	Vert										Grise	
Cuba		Jaune			Rouge					Rouge	Grise	Grise	Jaune
République Dominicaine	Vert	Vert											
France	Vert	Vert											Vert
Grenade	Rouge	Rouge							Grise		Grise	Grise	Vert
Guyana	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge			Rouge				Rouge	Jaune	Vert
Honduras		Rouge			Rouge					Rouge	Grise		
Pays-bas (Aruba, StMaatern, Curaçao)		Jaune				Rouge	Rouge				Rouge	Rouge	Rouge
Pays-bas (BES Islands)							Rouge						
Panama	Vert	Rouge			Rouge			Vert			Rouge		Jaune
St. Lucie	Rouge	Rouge	Rouge		Rouge		Rouge		Grise		Grise	Grise	
St.Vincent et les Grenadines	Jaune	Rouge	Rouge		Rouge		Rouge		Grise			Jaune	Jaune
Trinidad et Tobago		Rouge	Jaune		Rouge						Rouge	Grise	
United States	Vert	Vert			Vert	Vert	Vert	Vert		Vert	Rouge	Vert	Vert
Venezuela	Jaune	Jaune			Rouge					Rouge	Rouge	Rouge	Jaune

Intensité de la menace ou du besoin	Niveau de réponse du pays	Recommandation
Haut	Bas ou inconnu	Besoins ou menace majeur à traiter en priorité
Inconnu	Bas/Inconnu	Domaine prioritaire pour l'amélioration des connaissances
Haut	Haut	Besoin ou menace majeur prise en compte par le pays
Autres combinaisons		priorité inférieure à la couleur rouge, noire ou grise

3.2 Résumé des actions déployées par le SPAW pour mettre en œuvre le PAMM de 2008

Tableau 2 : Principales initiatives mises en œuvre dans le cadre du protocole SPAW par le Secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes et le CAR SPAW pour répondre aux principales menaces et besoins liés à la conservation des mammifères marins dans la GRC.

Indicateur de menace/ besoin	Principales Activités
Réglementations nationales dédiées à la conservation/gestion des mammifères marins	Depuis l'adoption du PAMM en 2008, le Guyana (2010), Grenade (2012) et le Honduras (2018) sont devenus de nouvelles parties signataires du protocole SPAW. Dans le cadre du projet de mise en réseau des acteurs de la conservation des mammifères marins de la Caraïbes (CARI'MAM), le CAR SPAW a mené une enquête pour analyser les réglementations relatives à la protection des mammifères marins mises en œuvre par les pays signataires du protocole SPAW ³ . Un protocole d'entente est en cours de négociation avec la CBI.
Plans d'action nationaux pour les mammifères marins et/ou plans d'actions spécifique	Le plan de gestion régional pour le Lamantin antillais (1995-2010) a été mis à jour ⁴ . Un projet de réintroduction du Lamantin a été mis en œuvre en Guadeloupe (2016-2019).
Interactions avec l'industrie de la pêche	Une étude sur les prises accessoires de lamantins a été réalisée ⁵ . Un protocole d'entente a été signé avec le CRFM (2018). Des collaborations sont développées avec la FAO (par l'intermédiaire de sa Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest) et le GCFI.
Dégradation de l'habitat	Un protocole d'entente a été signé avec la Commission de la mer des Sargasses (2017). Un rapport a été produit sur l'état des habitats marins proches du rivage et un cadre a été élaboré pour une stratégie régionale et un plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans les Caraïbes 2021 - 2030. ⁶
Pollution et santé des mammifères marins	La coopération s'est accrue entre le protocole SPAW et le protocole LBS (dédié à la pollution).
Aires protégées	Le projet LifeWeb a permis d'identifier des zones importantes pour la conservation des mammifères marins dans la GRC ⁷ . Un outil visant à renforcer la prise en compte des mammifères marins dans les plans de gestion des AMP a été mis au point ⁸ .
	Diverses initiatives sont mises en œuvre dans le cadre de CaMPaM (mise à

3) https://car-spaw-rac.org/IMG/pdf/2020-10-02_current_status_of_national_legislation_on_mm_protect_vf.pdf

4) <https://www.fws.gov/caribbean/PDF/ManateeManagementPlan.pdf>

5) http://www.car-spaw-rac.org/IMG/pdf/manateebycatch_finalversion.pdf

6) Report on the State of Marine Habitats in the Wider Caribbean & Regional Strategy and Action Plan for the Valuation, Protection and/or Restoration of Key Marine Habitats in the Wider Caribbean 2021 – 2030. UNEP(DEPI)/CAR IG.40/INF.3

7) <http://www.car-spaw-rac.org/?Interactive-mapping>

8) SPAW RAC, 2020.Improve consideration of MM in MPA management plan: regional study and tracking tool proposal. 6 p.

	<p>jour de la base de données des AMP, formation de formateurs, programmes de petites subventions et de mentorat).</p> <p>Le projet ECMMAN (réseau de aires marines gérées des Caraïbes orientales) a été mis en place dans 6 pays des Caraïbes orientales.</p> <p>L'initiative "Sister Sanctuary" (jumelage d'AMP) est mise en œuvre par 5 sanctuaires de la région.</p>
Recherche	<p>Des transects en bateaux et un programme de surveillance acoustique sont en cours de réalisation dans le cadre du projet CARI'MAM.</p> <p>Le projet Lifeweb a permis d'établir des cartes de distribution des espèces.</p> <p>Une plateforme de collecte de données d'observation a été développée pour la Caraïbe (OBSenMER)⁹.</p>
Observation commerciale des mammifères marins et activités associées	<p>Un atelier régional qui a résulté en la rédaction de lignes directives permettant une observation des mammifères durable a été organisé au Panama en 2011.</p> <p>Dans le cadre de CARI'MAM, des ateliers et des outils pour l'observation responsable des mammifères marins sont en cours d'élaboration.</p>
Echouages	<p>Trois ateliers de formation à la gestion des échouages ont été organisés (Curaçao 2009 ; Guadeloupe 2010 ; Panama 2011)</p> <p>Un guide de gestion des échouages (2013) a été publié et des guides nationaux ont été élaborés¹⁰.</p>
Captivité	<p>L'inventaire des delphinariums a été réalisé dans le cadre du projet LifeWeb en 2010.</p>
Perturbation acoustique et bruit sous-marin	<p>Une analyse des différentes mesures d'atténuation utilisées lors des études sismiques dans la partie nord de l'Amérique du Sud a été réalisée (2015).¹¹</p>
Collisions entre mammifères marins et navires	<p>Trois ateliers ont été organisés pour améliorer les moyens de sensibilisation, la collecte de données et la réduction des impacts des collisions avec les navires et des enchevêtrements avec des engins de pêche.¹²</p>
Changement climatique	<p>Une stratégie régionale et un plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés a été développée dans le cadre du projet CLME+¹³.</p> <p>Un projet financé par l'Italie "Biodiversité pour le développement durable dans les Caraïbes" a été mis en œuvre.</p> <p>Le projet financé par l'Europe et co-porté par le CAR-SPAW "Caribbean network for prevention of coastal risks arising with climate change (Carib-Coast)" est actuellement en cours¹⁴.</p>

9 <https://www.obsenmer.org/>

10 <https://www.dcbd.nl/sites/www.dcbd.nl/files/documents/ECCN-MarineMammalStrandingGuide.pdf>

11 MamaCocoSea Project. (2015). A review of seismic mitigation measures used along the coast of northern south America, from north Brazil up to Colombia, Reference document for the MamaCocoSea Steering Committee. 76pp.

12 Report of the Joint IWC-SPAW Workshop to Address Collisions Between Marine Mammals and Ships with a Focus on the Wider Caribbean [Panama 2014]

13 <http://gefcrew.org/carrcu/SPAW/RSAP15.4.2020-en.pdf>

14 <http://www.car-spaw-rac.org/?CARIMAM-news,741>

3.3 Les menaces et besoins

3.3.1 Interaction avec l'industrie de la pêche

Enchevêtrement et prises accessoires

10. La pêche artisanale représente l'activité de pêche majoritaire dans la région des Caraïbes. D'après les données actuellement disponibles, les prises accessoires des pêcheries côtières semblent être une menace importante. **En raison du manque de données sur l'état des populations de mammifères marins et sur le nombre de prises accessoires, l'impact des prises accessoires reste non quantifié. Le peu de données disponibles au niveau régional ainsi que les données et la documentation scientifique internationale suggèrent qu'il s'agit probablement d'une menace majeure.** On reporte des cas d'enchevêtrement de baleines dans des filets de pêches ainsi qu'une augmentation croissante de signalement d'enchevêtrements dans des DCP (dispositifs de concentration de poissons), mais cette menace reste non quantifiée. Le niveau d'engagement dans la lutte contre les prises accessoires de mammifères marins est faible pour la plupart des organisations de pêche de la région. **Les références et les données relatives aux mammifères marins sont absentes des rapports et des plans d'action régionaux pour la pêche et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des prises accessoires est rare.** Toutefois, des travaux positifs pour l'avenir ont été menés dans certains pays, comme la collaboration entre le WWF et le Comité des pêches en Guyane française, qui a abouti au déploiement d'engins de pêche modifiés pour réduire les prises accessoires. En outre, la coopération des organisations régionales de pêche avec le programme SPAW s'est accentuée de manière positive au cours de la dernière décennie.

Chasse et prélèvement

11. **Les données disponibles suggèrent que certaines parties signataires du protocole SPAW ainsi que d'autres pays de la GRC continuent à prélever (chasser, capturer) un nombre important de mammifères marins chaque année,** et plus particulièrement des cétacés, en violation du Protocole SPAW.¹⁵ Lors de la dernière COP 10 du SPAW à Roatan, au Honduras, les parties contractantes ont adopté une série de recommandations relatives à la protection des cétacés, y compris la promulgation d'une législation nationale interdisant la prise, la capture, la mise à mort et le harcèlement des mammifères marins.¹⁶ Les Parties ont demandé aux Etats membres de produire un rapport sur le nombre et les espèces de cétacés capturés/chassés et d'identifier les besoins et les opportunités pour collecter et partager des données relatives à la répartition des cétacés dans la région. **Actuellement, aucune Partie n'a produit de rapport faisant état des prélèvements de mammifères marins.** En fonction de la nature de la chasse, ces prises peuvent nécessiter une demande d'exemption au titre de l'article 14 du protocole SPAW. Contrairement aux exemptions prévues à l'article 11(2), aucune orientation n'a été donnée aux Parties pour les actions qui pourraient être pertinentes au titre de l'article 14. En outre, les pays cherchant à obtenir une exemption pour les activités traditionnelles de chasse aux mammifères marins au titre de l'article 14 devraient procéder à des évaluations de population pour s'assurer que ces activités ne "causent ni l'extinction, ni un risque important, ni une réduction substantielle du nombre d'individus composant les populations d'espèces de faune, en

15 Animal Welfare Institute (AWI). (2019). Briefing Paper: Summary of Prohibited Acts Under The SPAW Protocol Related to Small Cetaceans. Presented to the SPAW Conference of the Parties, Roatan, Honduras, December 2019.

16 UNEP. (2019). Decisions of the 10th Conference of the Parties. Item 9. UNEP(DEPI)/CAR IG.40/3, June 3, 2019, Roatan, Honduras.

particulier les espèces migratrices et les espèces menacées, en danger ou endémiques".¹⁷ **Comme aucune donnée concernant l'état des populations ciblées n'est disponible, l'impact de ces prélèvements sur les populations locales ou régionales de mammifères marins est inconnu.**

3.3.2 Dégradation de l'habitat et développement côtier

12. La plupart des pays ont adopté et mis en place des outils et des stratégies pour la conservation et le maintien des biens et des services des habitats côtiers et marins, tels que des plans de gestion intégrée des côtes. Cependant, le développement côtier et la destruction des habitats restent un défi important pour de nombreux pays de la GRC, tout comme l'élimination et le traitement des eaux usées. Souvent, les pays n'incluent pas la protection des mammifères marins dans les études d'impact environnemental, qui sont fondamentales pour tous les projets de planification et de développement des côtes et des eaux profondes, ainsi que pour l'obtention de permis. **Actuellement, les projets importants de développement côtier ne font pas l'objet de rapport ou de demandent d'avis du STAC** comme prévu en vertu de la disposition sur les exemptions du protocole SPAW (article 11(2)) pour améliorer la prise en compte des évaluations environnementales et des considérations relatives aux mammifères marins. L'afflux de sargasses dans la GRC depuis 2011 est devenu un problème de santé et de sécurité publique important qui nécessite une meilleure compréhension et expertise en matière d'élimination et de prévention.

3.3.3 Pollution et santé des mammifères marins

13. **En ce qui concerne divers polluants d'origine terrestre et marine, des efforts considérables sont déployés dans la région, notamment dans le cadre du protocole LBS.** S'il existe bien des plans d'action et des initiatives visant à lutter contre cette pollution **aucun programme d'étude permettant de déterminer et d'atténuer les effets de la pollution sur la santé des mammifères marins** ainsi que sur leurs habitats et proies essentielles n'existe. Parmi les polluants importants figurent les importantes charges de nutriments, les débris marins, les eaux usées, le pétrole, le mercure et autres métaux lourds. **L'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz se développent dans certaines parties de la région,** ce qui constitue une menace croissante pour l'environnement marin. L'élimination et le traitement des eaux usées continue de poser un problème à certaines parties de la région. Les réseaux de suivi des échouages représentent une source potentielle de données importante. En effet, la collecte d'informations et d'échantillons permet d'évaluer l'impact de la pollution sur les mammifères marins, mais ils restent sous-utilisés.

3.3.4 Zones protégées et autres régimes de gestion

14. Hormis cinq sanctuaires qui incluent les mammifères marins dans leur mission ou leurs plans de gestion, **la majorité des AMP de la région ne prennent pas en compte la protection des mammifères marins dans leurs plans de gestion.** Toutefois, des outils sont en cours d'élaboration par le CAR SPAW, en collaboration avec des programmes internationaux afin d'appuyer les gestionnaires d'AMP dans la Région (par exemple, l'outil TransAtlantic Marine Mammal). En outre, malgré plusieurs projets et programmes SPAW visant à promouvoir une collaboration de type réseau (tels que l'initiative Sister Sanctuary, CaMPaM et CARI'MAM), **les questions de connectivité écologique et d'objectifs communs de conservation/protection ont été peu pris en compte par les zones protégées des parties contractantes au protocole SPAW.**

17 Article 14. SPAW Protocol. Exemption for Traditional Activities.

3.3.5 Programmes de recherche

15. À ce jour, l'application cartographique du projet LifeWeb reste l'évaluation régionale la plus complète de l'occurrence des espèces des mammifères marins et de leur distribution. Elle peut servir de base à la l'identification des habitats critiques pour les mammifères marins en vue de la recherche et/ou de la conservation. Malgré la présence d'initiatives de science participatives de long terme à petite échelle qui utilisent particulièrement les plateformes d'opportunité (par exemple, des navires d'écotourisme), et l'existence de certains programmes de surveillance des mammifères marins, **les données permettant d'évaluer la distribution des espèces ainsi que l'état des populations au niveau régional et local restent insuffisantes.** Il n'existe pas de réseau unique de chercheurs dans la Caraïbe. Par ailleurs la multiplicité des plateformes de données en ligne (par exemple, Flukebook, OBSenMER, Observation.org) **limite la disponibilité et le partage des données ainsi que le développement de collaboration.** En outre, une grande partie de la recherche dans la région est menée sans la participation des gouvernements et des gestionnaires, ce qui limite l'échange d'informations et l'intégration des données dans les politiques publiques de gestion.

3.3.6 Observation commerciale des mammifères marins et activités associées

16. Des initiatives permettant d'encadrer l'activité d'observation des baleines ont été mises en œuvre dans certaines zones, notamment le sanctuaire des mammifères marins en République dominicaine. Cependant, à l'heure actuelle, **des règles d'observation des mammifères marins (législation ou lignes directrices volontaires) ont été élaborées dans moins de la moitié des pays du protocole SPAW.** En outre, dans ces territoires, les ressources limitées se traduisent souvent par un **faible respect et une mauvaise application des lignes directrices.** Bien que la Commission baleinière internationale (CBI) ait mentionné dans son manuel mondial en ligne, les lignes directrices régionales, élaborées lors de l'atelier sur l'observation des mammifères marins organisé par le CAR SPAW et ses partenaires au Panama en 2011, leur diffusion dans la Caraïbe fait défaut.¹⁸ Enfin, il y a un manque global de recherche et de surveillance des impacts à long terme associés au trafic maritime persistant et non réglementé lié à l'observation commerciale des mammifères marins.

3.3.7 Echouage de mammifères marins

17. Les échouages constituent une source de données importante pour améliorer les connaissances sur la biologie/écologie des mammifères marins et les impacts anthropogéniques (pollution, prises accessoires, etc.) qui est sous exploitée. Des réseaux d'échouage efficaces ont été développés dans plusieurs pays du SPAW et des ateliers de formation et de renforcement des capacités ont été organisés dans la région dans le passé. Cependant, **les échouages restent sans surveillance et sans traitement dans de nombreux pays et territoires et la collaboration régionale est faible :** il n'existe pas de base de données centralisée, pas de coordination régionale centralisée ni de point focal régional/agence coordonnant les efforts. D'autres initiatives ont été lancées, telles que le développement d'un Réseau d'échouage des Caraïbes (CSN) et un Guide d'échouage des mammifères marins (Rapport technique 74 du CEP, développé par le Réseau des cétacés des Caraïbes orientales en collaboration avec SPAW), mais elles doivent être mises à jour et promues plus efficacement.

18 <https://wwhandbook.iwc.int/en/responsible-management/guidelines-and-regulations>

3.3.8 Mammifères marins en captivité

18. Un nombre important de mammifères marins se trouvent dans des delphinariums et des propositions de création de nouvelles installations et projets impliquant des dauphins en captivité continuent de voir le jour. **Il existe très peu de données sur les évaluations des populations de dauphins dans la GRC, c'est pourquoi l'impact des captures vivantes et les dommages qu'elles peuvent causer aux populations sauvages locales restent inconnus. L'élaboration, l'adoption et le suivi de l'application des règlements et/ou des lignes directrices régissant l'acquisition, les soins et le maintien des mammifères marins en captivité, quel que soit le type d'installation, constituent un défi dans la région.** À ce jour, une seule partie contractante du protocole SPAW (les Pays-Bas) a présenté une demande de dérogation au protocole au STAC pour la capture, l'exportation ou l'importation de mammifères marins à des fins d'exposition publique ou de recherche. Une liste complète de tous les delphinariums détenant des cétacés dans la région est fournie dans le rapport complet.

3.3.9 Perturbations acoustiques et bruit sous-marin

19. Les échouages et les réponses comportementales des cétacés aux sources anthropiques de bruit sous-marin, y compris les études sismiques, les sonars actifs et le trafic maritime, ont été documentés dans la littérature scientifique et dans la région. **Cependant, les sources de bruit sous-marin anthropiques, comme les sonars et le trafic maritime/côtier, ne sont pas surveillées dans la Région et les impacts à long terme sur les populations de mammifères marins ne sont pas évalués.** Des initiatives locales d'atténuation ont été développées, telles que l'examen des mesures d'atténuation des activités sismiques le long de la côte nord de l'Amérique du Sud (Green Heritage Fund Suriname et WWF), mais aucune mesure d'atténuation régionale n'est mise en œuvre.

3.3.10 Collisions entre les mammifères marins et les navires

20. Certains pays déploient des outils technologiques pour tenter d'atténuer les collisions entre baleines et navires, dont REPCET¹⁹ aux Antilles françaises. En outre, il existe une variété de plates-formes maritimes dans les Caraïbes qui peuvent servir de points de collecte de données de collision avec des navires. Cependant, dans la plupart des territoires, les données manquent pour évaluer quantitativement l'impact des collisions avec les navires sur les mammifères marins et identifier les zones de chevauchement potentiel élevé de la navigation et de la présence de cétacés.

En outre, il n'y a pas de format de rapport standardisé et simple pour la collecte et la centralisation des données sur les collisions avec les navires. L'outil qui pourrait être utilisé est la base de données de la CBI intitulé ' IWC Global Ship Strike'.²⁰

¹⁹ REPCET: Real-time tracking of cetaceans device - <http://repcet.com/en/home/>

²⁰ <https://iwc.int/ship-strikes>

3.3.11 Changement climatique

21. On s'attend à ce que les changements climatiques exacerbent les menaces pesant sur les mammifères marins, comme la perte d'habitat, les maladies, la pollution et les interactions avec les activités humaines. Cela est particulièrement vrai dans les Caraïbes, où la santé et la productivité des écosystèmes de récifs coralliens et de mangroves sont fortement corrélées à la température de surface de la mer. Les impacts de l'élévation du niveau de la mer seront principalement ressentis par les populations côtières, estuariennes et fluviales dans les parties inférieures des rivières. Les réactions possibles des mammifères marins aux changements climatiques comprennent la réduction de la distribution et l'utilisation préférentiel de certains habitats conduisant à une augmentation de la densité d'individus. La perte d'habitat pour les espèces côtières / estuariennes aura un impact sur la disponibilité des proies. Par ailleurs dans les régions sujettes à la sécheresse la pression sur la ressource marine devrait également impacter le stock de proies disponibles pour les mammifères marins. Alors que de nombreux pays de la Région s'efforcent de réduire leur empreinte carbone et se sont engagés à respecter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, **les considérations spécifiques à la protection des mammifères marins sont généralement absentes des stratégies de planification.** En outre, il manque des jeux de données homogènes et constitués sur le long terme sur les mammifères marins pour soutenir et contribuer aux efforts de recherche en cours. **Des données homogènes et fiables pourraient servir par exemple à l'élaboration de modèle de prévisions permettant l'élaboration de scénarios, le développement de mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans la région Caraïbe.**

4. RECOMMANDATIONS : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR PRIORISER LES MESURES DU PAMM A METTRE EN OEUVRE AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Ce chapitre est basé sur le rapport "Analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du PAMM 2008" mais a été réorganisé, synthétisé et complété par le CAR SPAW afin de refléter le plan de travail SPAW et de souligner les priorités (voir tableau 1).

Table 3 : Recommandations pour renforcer la conservation des mammifères marins dans la GRC. Les recommandations majeures proposées afin de faire face aux principales menaces identifiées précédemment sont en caractères gras (voir tableau 1).

Objectif	Recommandations
Renforcement de la coordination régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser la mise en œuvre du Plan d'Action régional pour les Mammifères Marins, sur la base des conclusions et recommandations de « l'analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du PAMM 2008 ». • Créer un organisme de coordination technique durable, comme un réseau d'activité régional pour les mammifères marins (RAR), dans la continuité de CARI'MAM, afin de renforcer les initiatives et les partenariats existants et permettre le partage des données et la collaboration. • Fournir au RAC et au RAR un support technique pour accompagner la mise en œuvre du MMAP en créant un comité technique ou un groupe de travail dédié aux mammifères marins • Renforcer les collaborations avec les organisations régionales et internationales qui travaillent sur les mammifères marins (CBI, UICN...) mais aussi les organisations en liens avec les enjeux de conservation des mammifères marins tel que le monde de la pêche (FAO, CFRM...)
Prévenir la dégradation de l'habitat et le développement côtier	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la collaboration entre les efforts régionaux pour supporter et renforcer la protection, l'intégrité et la fonctionnalité des habitats critiques des mammifères marins et de leurs proies • Renforcer la prise en compte des espèces de mammifères marins dans les projets SPAW liés à la gestion des écosystèmes côtiers et marins • Renforcer la capacité des parties prenantes à prévenir les dommages importants aux habitats essentiels des mammifères marins • Encourager les parties à signaler et à demander l'examen du STAC pour tous les projets importants de développement côtier
Renforcer la législation nationale et élaborer des plans d'action nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les parties dans l'élaboration de leur propre stratégie nationale et leurs projets pour la conservation des mammifères marins (guides, ateliers...) • Soutenir les parties dans l'élaboration de plans d'action nationaux pour les mammifères marins • Encourager les parties à adopter une législation et à appliquer des mesures pour mettre en œuvre les interdictions visées à l'article 11, paragraphe 1, point b) (capture, possession, mise à mort, commerce, perturbation)

Renforcer le rôle des AMP dans la protection des mammifères marins	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une meilleure prise en compte des mammifères marins dans les plans de gestion des AMP et renforcer les compétences des gestionnaires en matière de conservation des mammifères marins • Renforcer la coopération en matière de conservation des mammifères marins au sein du réseau des AMP SPAW et des sanctuaires • Assurer la liaison et la collaboration avec d'autres organisations impliquées dans la recherche et le développement de zones protégées pour les mammifères marins, notamment le groupe d'étude de l'UICN sur les zones d'intérêt pour les mammifères marins (IMMA) et la CBI • Accroître la surface consacrée à la protection des habitats essentiels des mammifères marins, notamment en envisageant la création d'un sanctuaire des mammifères marins à l'échelle des Caraïbes
Améliorer les connaissances et le suivi des populations de mammifères marins dans la GRC	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'état de conservation des populations de mammifères marins de la GRC ainsi que les lacunes dans leurs connaissances en créant une "liste rouge" régionale • Soutenir la collaboration entre les parties prenantes ou organisations régionales impliquées dans la recherche et la surveillance des mammifères marins • Renforcer les compétences et moyens permettant aux acteurs régionaux de suivre et d'étudier des mammifères marins • Valoriser et diffuser les données scientifiques disponibles afin d'accroître l'intérêt pour la recherche dans la région (et financement), • Promouvoir et supporter les sciences participatives, • Prioriser et s'appuyer sur les recommandations des programmes précédents pour développer les nouveaux programmes de recherche
Soutenir un réseau d'échouage régional dans la GRC	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration entre les réseaux d'échouage existants, en s'appuyant sur l'actuel réseau régional d'échouage des Caraïbes (diffusion du guide échouage dans la GRC, création d'une base de données régionale et d'un mécanisme de rapportage...) • Renforcer les compétences des acteurs régionaux en matière de gestion des échouages des mammifères marins, de collecte et de stockage de données/échantillons
Evaluer et diminuer le nombre de prises accessoires, d'enchevêtrement et de capture volontaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'état des populations locales et régionales de mammifères marins ainsi que le nombre de prises accessoires et d'enchevêtrements afin d'évaluer la menace • Accroître la collaboration avec les organisations régionales et mondiales de pêche (FAO, CFRM...) et la CBI • Renforcer les compétences des acteurs régionaux en matière d'évaluation et de diminution des prises accessoires et des enchevêtrements (ateliers, formation, guides, site web...) • Encourager les parties à promulguer les législations qui exigent la déclaration des prises directes et des prises accessoires de mammifères marins durant les opérations de pêche

5. CONCLUSION

22. Un plan d'action pour les mammifères marins (PAMM) a été élaboré dans le cadre du protocole SPAW et adopté par les parties en 2008. Le CAR SPAW a mené une analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du MMAP depuis son adoption. Ce travail a consisté en : 1) l'évaluation des actions menées par les pays pour répondre aux 11 catégories de menaces et besoins identifiés dans le PAMM initial ; 2) la compilation des actions menées dans le cadre du plan de travail SPAW ; 3) un examen des principales menaces pesant sur les mammifères marins dans la région ; et 4) une proposition de feuille de route pour la mise en œuvre des mesures du PAMM identifiées comme prioritaires au niveau national et régional.

23. Les recommandations majeures incluses :

- Redynamiser la mise en œuvre du Plan d'Action régional pour les Mammifères Marins, sur la base des conclusions et recommandations de « l'analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du PAMM 2008 ».
- Établir un mécanisme régional durable et coordonné (s'appuyant sur le réseau CARIMAM) qui servira à relier les acteurs, améliorer l'expertise, partager et mettre en commun les ressources et les données.
- Renforcer les collaborations avec les organisations régionales et internationales impliquées dans la conservation des mammifères marins (CBI, UICN, AMP, sanctuaires...) et dans les activités ayant un impact majeur sur les mammifères marins (CFRM, FAO, OMI, industries pétrolières et gazières...).
- Renforcer les capacités techniques et financières des acteurs régionaux pour l'étude et le suivi des populations de mammifères marins et l'évaluation des menaces.
- Soutenir les parties signataires du protocole SPAW dans l'élaboration de leur propre stratégie nationale et dans leurs actions de conservation des mammifères marins (plan d'action modèle, ateliers...)
- Encourager parties signataires du protocole SPAW à promulguer une législation qui exige la déclaration des prises directes et des prises accessoires de mammifères marins dans les opérations de pêche.
- Évaluer l'état de conservation des populations de mammifères marins dans la GRC ainsi que les lacunes dans les connaissances grâce à la création d'une "liste rouge" régionale.
- Évaluer quantitativement les principales menaces pesant sur les mammifères marins dans la GRC (prises accessoires, enchevêtrements, contaminants, perturbations acoustiques et nombre de collisions avec les navires et "points chauds").
- Renforcer la prise en compte des espèces de mammifères marins dans les programmes et stratégies SPAW dédiés : aux AMP, aux habitats côtiers et marins, à la pollution et au changement climatique.
- Enfin, il est nécessaire de fournir les ressources humaines et financières nécessaires pour coordonner et soutenir la mise en œuvre du plan d'action pour les mammifères marins à l'échelle régionale.